Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 30/06/2022



ID: 028-212800130-20220622-2022\_856-DE



## DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone: 02 37 31 81 01

Courriel: mairie@aunay-sous-auneau.fr

## MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU

28700

## **DÉCISION N° 856 du 22/06/2022**

NOMENCLATURE N° 1-4 (Autres contrats).

<u>Objet</u> : Acceptation du devis AMAZON pour l'achat de deux coffres de rangement pour l'École Élémentaire « Les Hirondelles », pour un montant de 358 € TTC (Dépense d'investissement).

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28/05/2020 modifiée le 30/09/2020 portant décision de déléguer plusieurs compétences au Maire sur la base de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

- Considérant que Monsieur le Maire a reçu délégation pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des accords cadre, ainsi que toute décision concernant les avenants dans la limite de 15 000 € T.T.C.

## **DECIDE**

<u>Article 1</u>: D'accepter le devis AMAZON pour l'achat de deux coffres de rangement pour l'École Élémentaire « Les Hirondelles », pour un montant de 358 € TTC (Dépense d'investissement).

<u>Article 2</u>: Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle a été rendue exécutoire.

Article 3 : Le présent document sera transcrit au registre des décisions du Maire.

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission à la Préfecture le : 30/06/2022

- La notification le :

- L'affichage en Mairie le : 30/06/2022

Le Maire,

Robert DARIEN

Aunay-sous-Auneau le : 22/06/2022

Le Maire,

NAY SOLD

Robert DARIEN